



TC/49/7

ORIGINAL : anglais

DATE : 4 février 2013

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES**

Genève

**COMITE TECHNIQUE****Quarante-neuvième session  
Genève, 18 – 20 mars 2013**

## TECHNIQUES MOLECULAIRES

*Document établi par le Bureau de l'Union*

1. Le présent document a pour objet de faire rapport sur les faits nouveaux concernant
  - a) l'utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS);
  - b) les sous-groupes ad hoc sur l'application des techniques moléculaires aux plantes cultivées (sous-groupes sur les plantes cultivées); et
  - c) le Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT).
2. Une vue d'ensemble des organes de l'UPOV qui participent à la réflexion sur les techniques biochimiques et moléculaires est disponible sur le site Web de l'UPOV, à l'adresse [http://www.upov.int/about/fr/pdf/upov\\_structure\\_bmt.pdf](http://www.upov.int/about/fr/pdf/upov_structure_bmt.pdf).
3. Les abréviations ci-après sont utilisées dans le présent document :

CAJ :	Comité administratif et juridique
TC :	Comité technique
TC-EDC :	Comité de rédaction élargi du Comité technique
TWA :	Groupe de travail technique sur les plantes agricoles
TWC :	Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur
TWF :	Groupe de travail technique sur les plantes fruitières
TWO :	Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers
TWV :	Groupe de travail technique sur les plantes potagères
TWP :	Groupes de travail techniques
BMT :	Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN

## UTILISATION DES MARQUEURS BIOCHIMIQUES ET MOLECULAIRES DANS L'EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE (DHS)

Document UPOV/INF/18/1 "Utilisation possible des marqueurs moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)"

4. À sa quarante-cinquième session ordinaire tenue à Genève le 20 octobre 2011, le Conseil a adopté le document UPOV/INF/18/1 "Utilisation possible des marqueurs moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)" sur la base du document BMT/DUS/1 Draft 6 (voir le paragraphe 23 du document C/45/18 "Compte rendu").

Document TGP/15/1 Draft 4 : "[Nouveaux types de caractères] [Conseils en ce qui concerne l'utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)]"

5. Le document TGP/15/1 Draft 4 : "[Nouveaux types de caractères] [Conseils en ce qui concerne l'utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)]" est examiné au titre du point 7 "Documents TGP" de l'ordre du jour (voir le document TC/49/5).

*6. Le TC est invité à noter que le document TGP/15/1 Draft 4 sera examiné au titre du point 7 de l'ordre du jour "Documents TGP" (voir le document TC/49/5).*

## SOUS-GROUPES AD HOC SUR L'APPLICATION DES TECHNIQUES MOLÉCULAIRES AUX PLANTES CULTIVÉES (SOUS-GROUPES SUR LES PLANTES CULTIVÉES)

7. À sa quarante-huitième session tenue à Genève du 26 au 28 mars 2012, le TC est convenu de supprimer les réunions des sous-groupes sur les plantes cultivées et d'inclure les discussions dans les sessions du BMT (voir le paragraphe 83 du document TC/48/22 "Compte rendu des conclusions").

## GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNIQUES BIOCHIMIQUES ET MOLECULAIRES, NOTAMMENT LES PROFILS D'ADN (BMT)

8. Le rôle du BMT figure à l'annexe du présent document.

9. À sa quarante-huitième session, le TC a approuvé le programme de la quatorzième session du BMT, y compris la tenue d'une journée spéciale ("Journée des obtenteurs"), en ce qui concerne les points de l'ordre du jour relatifs à l'utilisation de techniques moléculaires pour l'appréciation de la notion de variété essentiellement dérivée et pour l'identification des variétés (voir le paragraphe 86 du document TC/48/22 "Compte rendu des conclusions").

10. À sa quarante-huitième session, le TC est convenu qu'il serait approprié pour le Bureau de l'Union d'étudier la possibilité d'une réunion coordonnée du BMT et du Groupe de travail sur les méthodes ADN de la Commission des variétés de l'Association internationale d'essais de semences en vue de la quatorzième session du BMT (voir le paragraphe 85 du document TC/48/22 "Compte rendu des conclusions").

11. À sa quarante-huitième session, le TC est convenu d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-neuvième session qui se tiendra en mars 2013 un point en vue d'un débat sur les techniques moléculaires. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le TC a prévu d'examiner l'application de modèles pour l'utilisation des techniques moléculaires aux fins de l'examen DHS par les membres de l'Union, et suivrait des exposés sur la situation des techniques moléculaires dans d'autres organisations internationales (voir les paragraphes 161 et 162 du document TC/48/22 "Compte rendu des conclusions"). Les exposés présentés par les autres organisations internationales visent à servir de fondement pour étudier la possibilité de coordonner la quatorzième session du BMT et les réunions d'autres organisations internationales concernées, y compris la Commission des variétés de l'ISTA.

12. *Le TC est invité à étudier la possibilité de coordonner la quatorzième session du BMT et les réunions d'autres organisations internationales concernées, y compris la Commission des variétés de l'ISTA, comme indiqué aux paragraphes 9 à 11 du présent document.*

[L'annexe suit]

RÔLE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNIQUES BIOCHIMIQUES  
ET MOLÉCULAIRES, NOTAMMENT LES PROFILS D'ADN (BMT)

*(tel qu'il a été défini par le Comité technique à sa trente-huitième session, tenue à Genève, du 15 au 17 avril 2002 (voir le paragraphe 204 du document TC/38/16))*

Le BMT est un groupe ouvert aux experts de l'examen DHS, aux spécialistes en techniques biochimiques et moléculaires et aux obtenteurs, dont le rôle consiste :

- i) à suivre l'évolution générale des techniques biochimiques et moléculaires;
- ii) à se tenir au courant des applications des techniques biochimiques et moléculaires à l'amélioration des plantes;
- iii) examiner les possibilités d'application des techniques biochimiques et moléculaires à l'examen DHS et à rendre compte de ses réflexions au Comité technique;
- iv) le cas échéant, à élaborer des directives relatives aux méthodes biochimiques et moléculaires et à leur harmonisation et, en particulier, à contribuer à l'élaboration du document TGP/15, intitulé "Nouveaux types de caractères". Ces directives doivent être élaborées conjointement avec les groupes de travail techniques;
- v) à examiner les initiatives des groupes de travail techniques en ce qui concerne la création de sous-groupes pour les plantes cultivées, en tenant compte des informations existantes et de la nécessité de disposer de méthodes biochimiques et moléculaires;
- vi) à élaborer, conjointement avec le TWC, des directives relatives à la gestion et à l'harmonisation de bases de données biochimiques et moléculaires;
- vii) à prendre connaissance des rapports des sous-groupes pour les plantes cultivées et du groupe de réflexion sur les travaux du BMT;
- viii) à servir de cadre à des discussions sur l'utilisation de techniques biochimiques et moléculaires en ce qui concerne la notion de variété essentiellement dérivée et l'identification des variétés.

[Fin de l'annexe et du document]